

Enjeux et limites des projets européens dans le cadre de la formation pour des éducateurs spécialisés en formation

Auteurs : Dominique DUTOIT, formatrice à l'EESTS de Lille, Patrick GILLION, formateur à l'EESTS de Maubeuge et Aurore DELANDHUY, chargée des projets européens sur l'ensemble des sites de l'EESTS.

Résumé : A partir de l'analyse de deux partenariats européens, la présente communication cherche à questionner les enjeux et les limites liés aux projets d'échanges dans le cadre de la formation des travailleurs sociaux.

Mots-clés : Territoire ; Transfrontalier ; Mobilité ; Enjeux de formation ; Inter culturalité ; Innovation ; Réciprocité ; Expérimentation ; Echanges de savoirs.

Introduction

L'École Européenne Supérieure en Travail social (EESTS) s'est inscrite dans une démarche d'europeanisation de ses formations depuis 2008, date de l'obtention de la Charte ERASMUS. La présente communication questionne les opportunités et enjeux des projets d'échanges européens ainsi que les limites dans le cadre de la formation des travailleurs sociaux. Quels partenariats, pour quelles innovations, pour quel projet de formation? Une analyse est proposée au prisme de deux projets en cours à l'EESTS de Lille et de Maubeuge sur l'année 2011-2012: pour le site de Lille, un partenariat transfrontalier avec les Hautes Écoles en Travail social de Courtrai et de Mons (Belgique) et un Institut d'Education Motrice situé à Zuydcoote (France); pour le site de Maubeuge, un projet franco-allemand en partenariat avec la Hochschule de Darmstadt (Allemagne).

Le site de l'EESTS de Lille a mis en place un cycle de formation transfrontalière autour de la question de l'Accessibilité et du Handicap, en partenariat avec la Katholieke Hogeschool Zuid-West de Courtrai (Flandres), la Haute École de la Communauté française en Hainaut de Mons (Wallonie) et un institut d'Éducation Motrice situé à Zuydcoote (France), cofinancé dans le cadre du programme européen INTERREG. Ce partenariat s'est construit à partir de 2010; le projet concerne environ 60 étudiants sur 5 journées de formation réparties sur l'ensemble des 3 centres ainsi que 4 rencontres entre formateurs issus des trois centres et une journée de formation transfrontalière pour professionnels du secteur.

Le thème choisi: «Accessibilité et situations de handicap sur le territoire transfrontalier» fait écho aux préoccupations actuelles d'accessibilité et d'inclusion, adossées à l'évolution des classifications du handicap et à la loi du 11 février 2005, ainsi qu'à la réforme des études d'Éducateurs Spécialisés en 2007. En effet, qu'il s'agisse de la désinstitutionnalisation du handicap, de la désignation actuelle d'utilisateurs «en situation de handicap», ou bien des compétences à acquérir en matière de travail sur le territoire, en réseau et en partenariat (Domaine de Formation 4), à l'évidence, nous assistons à une évolution de la culture professionnelle. Ce partenariat transfrontalier impliquant des échanges entre centres de formation et étudiants français et belges vise à nourrir la culture professionnelle de chacun, puis à l'ouvrir à d'autres manières de penser et de faire et ainsi, à acquérir les bases d'une réflexion critique, dans un environnement professionnel ouvert.

Le projet de l'EESTS de Maubeuge présente un partenariat bilatéral avec un autre pays frontalier de la France, l'Allemagne, en lien avec la Hochschule en travail social de Darmstadt. Ce partenariat franco-allemand existe depuis 2010 et 30 éducateurs spécialisés en formation français et allemands sont concernés par cet échange sur deux séminaires d'une semaine dans chacun des centres de formation sur le principe de la réciprocité. Les objectifs de ce séminaire s'attachent à observer et échanger sur la formation en travail social dispensée dans les deux pays et sur les pratiques professionnelles dans le secteur social. Par des cours, des jeux de rôles, des visites, la question de l'interculturalité est prégnante tout au long du projet d'échanges.

La présente analyse s'appuie sur des échanges réguliers entretenus entre les centres de formation, à l'interne du centre de formation ainsi que sur l'évaluation réalisée avec les étudiants concernés par les deux projets. Dans un premier temps, nous verrons ce qu'il en est des enjeux de formation initiale concernant les étudiants et les centres de formation. Nous nous intéresserons ensuite aux limites éventuelles de la mobilité européenne dans le cadre de ces expérimentations en cours, avant de proposer des pistes d'amélioration sur des projets encore en cours.

1. I. Les enjeux de formation concernant les étudiants et les centres de formation

1.1. Les enjeux concernant les étudiants

Le fil conducteur commun aux deux projets est l'adoption d'une démarche inter culturelle dans les apprentissages, les échanges de connaissances et d'expériences professionnelles pour les étudiants participants. Comment a été élaboré le projet de formation? En quoi ce projet d'échange participe-t-il à la formation des étudiants et quelles compétences en particulier sont développées? Analysons ensemble ces éléments, sachant que les deux projets d'échanges européens ont pour cible un public différent, sur un territoire différent pour des finalités différentes.

Adapter le projet de formation en fonction du public visé et des attentes

Le cycle de formation transfrontalier franco-wallon-flamand mis en place sur le site de Lille intègre 60 étudiants issus des trois centres de formation, en 2^{ème} année pour les centres de formation de Mons et de Courtrai, avec comme prérequis la connaissance du français pour les étudiants flamands. Pour Lille, le projet concerne les étudiants en 1^{ère} année en allègement de formation préparant le diplôme d'éducateur spécialisé et venant de parcours universitaires et/ou ayant travaillé plusieurs années dans le secteur social. Dans ce projet de formation transfrontalier sont co-construits avec les partenaires du projet 5 modules de formation obligatoires et intégrés dans la formation pour l'ensemble des promotions concernées.

Le projet franco-allemand, porté par le site de Maubeuge, concerne des étudiants de 1^{ère} année préparant les diplômes d'Éducateur Spécialisé et de Moniteur Éducateur côté français, et des étudiants allant de la 1^{ère} à la 3^{ème} année de pédagogie sociale à la Hochschule de Darmstadt côté allemand. Les participants ont été sélectionnés dans une limite de 15 participants/école par les centres de formation respectifs, sur des critères liés à la motivation professionnelle et personnelle. La connaissance de la langue du partenaire – français, allemand- n'est pas un prérequis. Le projet de formation est donc optionnel, mais demande un engagement fort des participants sur l'ensemble des deux séminaires et dans la préparation du projet.

Au niveau des attentes de formation, là encore les étudiants participants des deux projets se différencient: pour le projet franco-allemand, les attentes ont été recueillies en amont du projet; pour le projet transfrontalier, elles n'ont pu être recueillies.

Pour les étudiants du projet franco-allemand, les attentes se sont cristallisées autour de la découverte, de l'échange entre européens. Au cours des entretiens individuels effectués pour cette analyse, les 3 principales motivations des participants étaient axées sur 1) l'«opportunité d'échanges», sur la formation, sur les pratiques, de «découverte d'un autre système social»; La motivation s'incarnait également autour 2) d'une «curiosité» entre la France et l'Allemagne, perçue comme une «union franco-allemande», un « pays qui dynamise l'Europe », et dans une moindre mesure comme 3) une opportunité pour « élargir ses frontières » et développer la question de l'« identité européenne ».

Pour le projet franco-belge, il s'agit d'un module obligatoire dans leur formation. L'objectif du centre de formation est d'une part, d'acquérir et de consolider des connaissances théoriques. D'autre part, en prenant appui sur des préoccupations actuelles relatives au handicap, on souhaite enrichir la dynamique de l'alternance ; à savoir, l'apprentissage par les étudiants en formation initiale, d'attitudes professionnelles alternant entre l'action et la pensée sur l'action.

Au-delà des différences dans les publics et attentes, existent des réalités de territoire, à prendre en compte dans le projet de formation.

Adapter le projet de formation à des territoires différents

D'une part nous avons un projet transfrontalier, ancré dans un territoire frontalier franco-wallon - flamand impliqué dans les échanges et les coopérations européennes territoriales. Nous avons donc co-construit avec les partenaires du projet un cycle de formation transfrontalière avec 5 journées, réparties sur l'ensemble du territoire : à Courtrai, à Lille, à Mons, à Zuycoote. Les étudiants se déplacent sur chaque centre, dans le but aussi de se rendre compte des différences d'environnement (d'une université, d'une Haute École, d'un centre de formation professionnel, d'un Institut d'Éducation Motrice). L'objectif ici est de traverser la frontière, qu'elle soit géographique, administrative, culturelle ou encore linguistique.

D'autre part, nous avons un projet bilatéral franco-allemand sur le territoire de l'Avesnois: si les échanges avec le pays frontalier la Belgique sont fréquents, il existe une faible mobilité intra – nationale, représentative des taux de mobilité en région nord-pas de Calais (les plus faibles au

niveau national)¹. Il s'agit là d'une réalité territoriale qui se répercute dans les expériences de mobilité des étudiants participants.

Adapter le projet de formation à des finalités différentes

Le cycle de formation transfrontalière est axé sur la question du Handicap et de l'Accessibilité, autour d'apports de connaissances théoriques et pratiques sur la prise en charge des personnes en situation de handicap :

La première journée constitue le socle sur lequel reposeront les journées suivantes, puisqu'elle sera exclusivement consacrée au travail théorique sur les notions qui composent l'intitulé de ce module de formation. Il a été convenu, après une présentation croisée de chaque centre de formation par les étudiants, de transmettre des apports sur 2 points : l'accessibilité et le handicap. De part et d'autre de la frontière qu'entend-on par accessibilité, par handicap ? Qu'est ce qui fait références communes et qu'est-ce qui distinguent les approches notionnelles ? Nous avons fait le choix pour cette première journée de formation d'alterner entre des interventions théoriques et des débats avec les étudiants.

Quatre journées thématiques de janvier à mai 2012 ont suivi, concernant successivement « l'accessibilité à ... : la citoyenneté, la sexualité, l'emploi et le territoire ». Elles se sont déroulées dans les différents centres de formation et à l'Institut d'Education Motrice (IEM) de Zuydcoote. Les modalités pédagogiques se sont diversifiées (visite d'établissement ou de service, projection d'un film), tout en conservant un temps d'intervention théorique pour chaque centre de formation. On a fait le choix, à la suite des interventions théoriques en plénière de proposer des ateliers afin d'approfondir les échanges à partir des expériences relatées. Des personnes en situation de handicap ont été sollicitées pour intervenir en atelier sur le thème de la sexualité.

Le projet franco-allemand est quant à lui centré autour de l'échange : au niveau de la formation, du projet pédagogique mis en œuvre, des postures professionnelles. Nous avons donc axé la rencontre autour de la communication et préparé en amont du projet des outils de compréhension commune pour les étudiants : initiation à la langue allemande, module de présentation de la formation par le biais de vidéos et de photos, etc.

1 « Les migrations résidentielles en Nord-Pas-de-Calais » – Insee Nord-Pas-de-Calais – Pages de Profils n°67, Janvier 2010.

En résumé, à la question « quel partenariat, pour quelles innovations pour quel projet de formation ? », nous pouvons répondre que les enjeux de formation communs des deux projets sont d'initier à une démarche interculturelle ; de nourrir la culture professionnelle de chacun ; d'amener les étudiants à adopter d'autres manières de penser et de faire et ainsi acquérir les bases d'une réflexion critique sur les politiques européennes migratoires, les politiques en matière de handicap, etc.

1.2. Les enjeux concernant les centres de formation

Pour les centres de formation, les enjeux liés au projet de coopération européenne sont liés au changement, via des pratiques pédagogiques et fonctionnements institutionnels différents, qui demandent à chacun de s'adapter sur les projets de formation en cours.

En effet, que ce soit dans la co-construction de modules ou de séminaires de formation communs, le mode pédagogique se doit d'être discuté et adapté entre les partenaires européens du projet : ce fut le cas pour les modules transfrontaliers, sur la forme des interventions (magistrale, en ateliers) en lien avec la formation universitaire du centre de formation de Courtrai et la formation professionnelle des centres de Mons et de Lille.

Enfin, il est également question de changement pour les formateurs, car former des étudiants à la dimension européenne dans le travail social c'est également se former en tant que formateur dans l'accompagnement des étudiants à cette question. A ce titre, en parallèle des échanges entre étudiants, ont été mises en place 4 rencontres entre formateurs issus des 3 centres de formation autour de la thématique du « travail en réseau et du territoire transfrontalier » en lien avec le handicap, la protection de l'enfance, la précarité et les addictions. Le bilan de ces rencontres reste mitigé, car bien qu'elles contribuent à insuffler un changement dans les modes pédagogiques, leur mise en place se heurte à bien des obstacles.

II. Les limites et questionnements de la mobilité dans le cadre de ces expérimentations en cours

Les limites et questionnements de la mobilité s'appuient exclusivement sur les expériences menées dans le cadre du projet transfrontalier, le projet franco-allemand se déroulant en juin et novembre 2012.

Concernant les étudiants, on se questionne sur la compréhension qui a été la leur : qu'ont-ils appris, compris sur le handicap et sur l'accessibilité? Repèrent-ils les convergences et les divergences culturelles, au plan théorique comme au plan pratique ? En quoi ceci leur permet-il de préciser et d'enrichir leur identité professionnelle ?

Concernant les centres de formation, on mesure la nécessité du portage institutionnel de ces projets de formation tout en s'interrogeant sur ses limites dans la réalité. On se trouve également confronté à une remise en question de nos habitudes et manières de travailler, individuellement, collectivement, en partenariat.

2.1 Au niveau des étudiants :

Concernant les enjeux de formation pour les étudiants, on se heurte à deux limites : la barrière linguistique, obstacle indéniable à la communication, alors que ces projets de formation visaient essentiellement l'échange avec l' « Autre » ; et la difficulté à faire le lien entre théorie et pratique dans le cadre de ces projets de formation liés à l'Europe.

Ces limites sont reprises dans l'évaluation du projet transfrontalier qui s'est achevé en mai. Concernant les enjeux de formation pour les étudiants, le bilan est mitigé. Le modèle pédagogique que nous avons mis en place (succession d'interventions théoriques) est critiqué à juste titre. En effet, les étudiants y ont vu une juxtaposition sous forme de « comparaisons » un peu lassantes. Lorsqu'on introduit une diversité de supports (film, visite ...), alors on accroche davantage l'intérêt des étudiants. Les aspects « concrets » sont appréciés. Pour autant, il est difficile, peut-être prématuré de savoir si les étudiants font réellement des articulations entre théorie et pratique. Par ailleurs, on note avec intérêt que les étudiants se sont ouverts à une nouvelle dimension du travail social : le diagnostic territorial. Sur cet aspect complexe, ils semblent prendre la mesure des enjeux à venir en matière de « méthodologie » mais aussi de « partage » transfrontalier et font une proposition concrète à ce sujet : partager un diagnostic territorial en vue de monter un projet collectif transfrontalier. Par cette proposition, les étudiants semblent en effet suggérer que les échanges prendraient davantage sens en étant supportés par un objet de formation.

2.2 Au niveau des centres de formation :

Concernant les centres de formation, on fait le constat de deux obstacles majeurs relatifs à la mise en place de ces projets européens : en premier lieu, la difficulté à fédérer autour d'un projet de coopération européenne au sein de l'institution, et donc la question, en filigrane, de la place et de l'intégration de la dimension européenne dans la formation initiale ; enfin, la difficulté du « temps », que ce soit dans le temps de préparation en amont du projet, dans le temps pour l'implication des étudiants au projet ou encore pour accorder les différents « temps » institutionnels des partenaires du projet.

Le premier constat s'attache à la difficulté de fédérer autour d'un projet de formation européen dans la formation initiale des éducateurs spécialisés : peut-elle (ou doit-elle) être traitée dans un module spécifique ? Ou bien est-ce la formation initiale dans son ensemble qui doit être traversée par les questions européennes ? La question se pose à l'institution. A cela s'ajoute la question de la formation de formateurs autour des questions européennes en travail social. Les formateurs concernés ont pu se sentir isolés parfois dans leur propre institution.

Enfin, on mesure également, de par nos différences institutionnelles, culturelles et professionnelles, l'importance des échanges préparatoires et intermédiaires pour clarifier les attentes, comprendre les habitudes de travail des uns et des autres, mais aussi percevoir les différences de qualifications, de responsabilités et d'autonomie des formateurs des différents centres de formations. A l'évidence, le temps de préparation et de réflexion en amont du projet, également le temps laissé aux étudiants pour s'impliquer dans le projet sont autant de variables à prendre en compte pour la bonne marche d'un projet.

Les limites de ces projets nous permettent de dégager des pistes d'amélioration pour l'intégration de projets de coopération européenne dans la formation initiale des éducateurs spécialisés.

III. Quelles seraient les pistes d'amélioration en termes d'intégration dans la formation initiale

A l'issue de ces projets d'échanges, en nous appuyant à nouveau sur les divers échanges ayant eu lieu, et sur les remarques précédentes, nous pouvons dégager quelques pistes d'amélioration. Elles concernent d'une part, les modalités pédagogiques relatives à l'alternance et d'autre part, l'organisation des projets de formation européens.

Concernant l'alternance, il semble nécessaire de prévoir la participation des étudiants à l'élaboration de la démarche d'ensemble. La suggestion de chercher avec les étudiants un objet « concret » de travail permettant à la fois une participation plus active et des échanges plus nourris entre les étudiants des différents centres semble être une piste d'amélioration. La logique d'alternance serait alors en œuvre. L'exemple du diagnostic territorial partagé sur le territoire transfrontalier évoqué dans le paragraphe précédent serait une piste.

En outre, l'évaluation réalisée sur le projet transfrontalier met le doigt sur un paradoxe central ... et aveugle dans notre démarche pédagogique : désireux de valoriser les croisements culturels, nous avons toutefois adopté un modèle pédagogique « classique » : transmission de connaissances par des intervenants se succédant. Or, il est bien plus pertinent de construire ce que les étudiants nomment « une intervention commune », faisant valoir qu'il ne s'agit pas tant de « comparer » que de promouvoir une dynamique « euro-régionale » !

Ces deux points ont des conséquences en termes d'organisation : il s'agit de créer des temps de concertation suffisants et suffisamment en amont du démarrage du projet, intégrant les étudiants. Il conviendrait également de proposer des modules de formation centrés sur une semaine, à l'image du projet d'échange franco-allemand. On peut alors se demander si ce module de formation doit être obligatoire ou optionnel. La réponse à cette question réside dans les choix institutionnels, en cohérence avec la place de l'Europe dans les autres espaces de la formation initiale.

Conclusion

Au travers de cette analyse qui s'appuie sur deux projets d'échanges européens, nous avons pu démontrer que les projets d'échanges européens représentent un enjeu majeur dans la formation initiale des éducateurs spécialisés et contribuent à leurs professionnalisations. Les projets d'échanges européens sont également vecteurs de changement pour les centres de formation et en particulier pour la professionnalisation des formateurs aux questions européennes qui traversent le travail social. Enfin, il s'agit également d'un enjeu pédagogique puisque ces projets d'échanges européennes heurtent et bousculent nos habitudes et contribuent par-là à un changement pédagogique incitant à davantage de co-construction avec les étudiants autour d'une démarche commune de formation, qu'elle soit transfrontalière, franco-allemande ou européenne.